

Les Médecins Maîtres-Toile

[Accueil](#) ▶ [Boîte à Outils](#) ▶ [Aide SPIP](#) ▶ [Aide des rédacteurs](#) ▶ [Joindre un logo à un article](#)

Publié le : 11 décembre 2005

 [Imprimer cet article](#)

Auteur :
Alain Sichel †



Joindre un logo à un article

Cette page explique comment associer un logo à son article [1].

Sommaire

- [Sélection de l'article](#)
- [Joindre le logo](#)
- [Logo pour le survol](#)

Attention, si vous n'avez pas créé l'image vous-même, veillez bien à avoir l'autorisation de l'auteur ou à ce qu'elle soit libre de droit.

Sélection de l'article

Dans un premier temps, il faut d'abord choisir l'article auquel vous voulez joindre un logo :

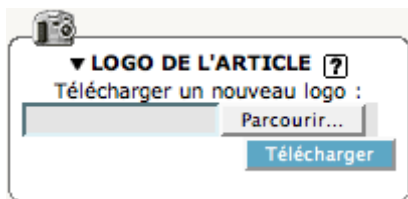
"Edition du site" "Tous vos articles"

Puis cliquer sur l'article voulu.

Joindre le logo



Cliquez sur le petit triangle devant "LOGO DE L'ARTICLE"



Selon la version de votre navigateur, cliquez sur le bouton « *Parcourir* », « *Browse* », « *Sélectionner* », « *File* », « *Fichier* »... ce qui déclenche l'ouverture d'une interface permettant de sélectionner, sur votre disque dur, le fichier graphique correspondant à votre bouton.

► Formats d'images

Lorsque vous créez vos images (avec votre logiciel habituel), vous devez les créer à l'un des formats suivants :

- GIF (le fichier GIF peut être un « GIF animé ») ;
- JPEG ;
- PNG (pas toujours affiché correctement avec certains navigateurs).

Veillez particulièrement à ce que le nom de vos fichiers ait une terminaison indiquant leur format : .gif, .jpg ou .png. Le nom du fichier n'a aucune importance, à condition de ne pas oublier cette terminaison.

► Taille de l'image

Le logo doit faire au maximum 36x36 pixels pour que l'esthétique du site n'an souffre pas.

Afin d'éviter les erreurs graves de manipulation, SPIP rejette les fichiers-image d'une taille supérieure à 256 ko.

Conseil : puisque ces « boutons » sont des éléments de l'interface graphique, veillez à ce que leur poids (nombre de kilo-octets) ne soit pas trop élevé (en général, moins de 10 ko) si vous voulez que la navigation sur le site reste fluide.

► Télécharger le fichier "image"

Une fois ce fichier sélectionné, cliquez sur le bouton « Télécharger ». Votre logo s'affiche alors. Il est suivi d'un bouton « Supprimer le logo », qui vous permet, simplement, de supprimer ce logo.



► Remplacer le logo

Il peut arriver que vous vouliez remplacer le logo par un autre fichier. Cela se fait en deux étapes :



- commencez par « *Supprimer le logo* » : l'interface précédente, dotée du bouton « Télécharger », apparaît à nouveau ;
- téléchargez le nouveau fichier, selon la procédure déjà décrite.

Du fait du fonctionnement des butineurs, l'image qui s'affiche alors est erronée, puisqu'il s'agit encore de la version précédente (l'image est « en cache » de votre navigateur). Cliquez sur cette image (avec le bouton droit de votre souris, ou en maintenant la touche « ctrl » sur Macintosh) afin de faire apparaître un menu déroulant local : sélectionnez l'option « *Recharger cette image* » (ou, en anglais, « *Reload image* »). La nouvelle version de votre logo devrait alors s'afficher.

Logo pour le survol

Après l'installation du premier fichier (logo simple), l'interface affiche non seulement le logo que vous avez installé sur le serveur, mais ajoute une seconde interface, sous le titre « LOGO POUR LE SURVOL ». C'est par cette interface que vous pouvez indiquer le second fichier nécessaire à la gestion du survol, c'est à dire le logo qui apparaîtra au passage de la souris.

Si vous créez un bouton gérant le « survol », créez deux fichiers graphiques différents (un pour le bouton « normal », et un autre fichier s'affichant lorsque le bouton est survolé par la souris) : il convient alors que ces deux fichiers aient exactement la même taille (en pixels).

Si, lorsque vous avez installé les deux fichiers, vous supprimez le premier (le bouton « simple »), l'interface du second logo ne s'affiche plus. En effet, en l'absence du premier logo, il n'y a plus de raison de gérer un quelconque « survol » !

Aucune intervention dans le « texte » de votre article n'est nécessaire. Lors de l'affichage sur le site public, la gestion des logos des rubriques est entièrement automatique. Le code HTML sera généré en fonction de la taille du logo, et la fonction de survol en JavaScript sera également créée automatiquement.

[1] Cette page est inspirée de l'aide du [Collège Jules Romains](#).



 [Imprimer cet article](#)

Copyright Médecins Maîtres-Toile francophones
[Espace membres](#) - [Administration](#) - [Crédits](#)
